



Nombre de conseillers

• En exercice	7
• Présents	7
• Votants	7
• Absents	0
• Exclus	0

1

République française
Département des Vosges
Commune de Montmotier

Date de convocation : lundi 30 mars 2026

Date d'affichage : lundi 27 avril 2026

Le onze avril deux mil vingt-six, à dix-sept heures, le Conseil municipal de la Commune de Montmotier, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre POIROT, Maire.

Etaient présents :

Mesdames Christelle PETITJEAN, Marie Claude PETITJEAN et Marie-Line TRONCHE.
Messieurs Denis DAUTREY, Bruno JOLLY, Jean-Pierre POIROT et Maxime ZIELONY.

Secrétaire de séance : Monsieur Maxime ZIELONY.

Délibération N°19/2026 DESIGNATION DU REFERENT SECURITE ROUTIERE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité**, désigne Monsieur Bruno JOLLY, référent sécurité routière.



Jean-Pierre POIROT
2026.04.27 17:29:55 +0200
Ref:10904605-16440316-1-D
Signature numérique
le Maire